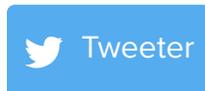


# Les TPE ont toujours de gros problèmes de trésorerie

Par L'EXPRESS.fr avec AFP , publié le 27/06/2016 à 15:49 , mis à jour à 17:56



44% des TPE ont connu des difficultés de trésorerie et une dégradation de la situation en 2015. istock

**44% des très petites entreprises affirment avoir connu des difficultés de trésorerie l'an dernier, révèle une étude. Et les banques ne les soutiennent pas toujours.**

L'année 2015 a été difficile pour les TPE. Près de la moitié d'entre elles ont vu l'état de leur trésorerie se dégrader ces douze derniers mois, indique un sondage\* publié lundi 27 juin.

**44% des TPE ont ainsi fait état d'une dégradation de leurs finances. Elles ne sont que 18% à avoir constaté une amélioration de la situation.**

Le phénomène est plus critique dans l'industrie - où 57% des très petits patrons ont ressenti une dégradation - et le BTP (58%).

## Les banques ne les soutiennent pas toujours

Pour autant, seuls 27% des chefs d'entreprises de moins de 20 salariés ont engagé des démarches liées à des besoins de trésorerie auprès de leur établissement financier.

**Quelle est l'attitude des banques face à cette situation? Dans moins de la moitié des cas, elles refusent un découvert aux entreprises.** Pourtant, les besoins ne sont pas faramineux puisque 88% de ces demandes de découvert se situent en dessous de 15 000 euros et 49% en dessous de 5 000 euros.

**Seules 24% des entreprises obtiennent un crédit de trésorerie.**

En revanche, "le crédit classique apparaît être le principal moyen alloué par les banques pour répondre aux besoins d'investissement mobilier des dirigeants", avance l'étude. 62% des personnes interrogées en ayant reçu un.

## Bientôt des micro-crédits de trésorerie pour les TPE?

Pour juguler les frais et agios bancaires, plus de la moitié des chefs d'entreprise seraient prêts à contracter des crédits classiques à des taux 3 fois plus élevés que les taux de marché.

Ce constat n'est pas nouveau et fait écho aux propositions du député Laurent Grandguillaume, suggérant que [Bpifrance](#) pourrait accorder des [micro-crédits de trésorerie](#) allant de 5 000 à 15 000 euros aux TPE. Expérimenté en [Ile-de-France](#)

pour le moment, le dispositif pourrait être étendu et constituer une amélioration de la situation.

Bien qu'en difficultés sérieuses, les TPE semblent visiblement peu décidées à avoir recours à un tiers, comme le [Médiateur du crédit](#). 1% des dirigeants seulement affirment l'avoir contacté. Un chiffre qui s'explique en grande partie par la méconnaissance des chefs d'entreprise: 58% d'entre eux ignorent tout du dispositif.

\* étude réalisée par OpinionWay pour le Syndicat des indépendants (SDI) sur un échantillon de 1 208 dirigeants dont les entreprises comptent entre 0 et 19 salariés.